

## MANIFESTATIONS

### L'AGE D'OR

Dimanche 19 Novembre, repas avec animations.  
Vos Jeudis après-midi récréatifs de 14h30 à 19 h.  
Vos soirées cartes « belote, tarot etc... » de 20h30 à 24 h. Dates à retenir : Octobre le 26/10 – Novembre les 09 et 23/11 – Décembre le 14/12.  
**Nous vous rappelons que ces journées récréatives sont ouvertes à tous et à toutes, adhérents(tes) ou non.**

### Le CRAC

♦ Activités :  
☞ atelier couture le mardi de 14h à 16h au 1<sup>er</sup> étage de la MRS  
☞ scrabble duplicate le lundi de 14h à 17h à la MRS, salle médiathèque  
☞ section gym-santé (étirements, travail respiratoire et relaxation) le mardi de 17h30 à 18h30 au Foyer Municipal  
☞ initiation Sculpture pour les enfants le mercredi, confirmés (CM et +) de 10h à 12h et débutants (GS à CE2) de 13h30 à 15h au 1<sup>er</sup> étage de la MRS

♦ Animations :  
☞ le vendredi 13 octobre : visite du musée Rigaud et de l'expo Picasso à Perpignan,  
☞ le dimanche 5 novembre : Bourse aux jouets de 9h à 12h au Foyer Municipal  
☞ les 8, 9 et 10 décembre : diverses animations pour le Téléthon au Foyer Municipal

Toutes les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de  
Myriam 06 22 25 33 93,  
Françoise 04 68 45 75 50 ou  
Magali 06 26 56 08 53.

## A CAVES

### Le Caves Leucate Tennis de Table – au foyer de Caves

♦ Entraînements :  
☞ adulte loisir et compétiteur : le lundi de 19h à 23h et le mercredi de 18h à 20h  
☞ adulte compétiteur : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 19h à 23h  
☞ enfant : le mercredi de 17h à 18h (sauf vacances scolaires)

♦ Animations :  
☞ le mardi 31 octobre : Halloween pour les enfants et adultes du village, récolte de bonbons, boum et repas  
☞ le dimanche 3 décembre : 1<sup>er</sup> tournoi interne  
☞ le dimanche 10 décembre : tournoi de téléthon

### LE JOUR DE LA NUIT :

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 – 18h00

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 – 11h00

### NOEL AVEC LE COMITE DES FETES ET DE LA CULTURE DE CAVES

MARDI 19 DECEMBRE 2017 au Foyer en Présence du Père Noel

### CEREMONIE DES VŒUX 2018

DIMANCHE 7 JANVIER 2018 à 11H00 au Foyer Municipal

CLARITIME 2011  
REZ00E

Le CIAS Corbières Méditerranée 11130 SIGEAN, organise une permanence tenue par Mme CABANNES Brigitte à la Mairie de CAVES, pour les communes de CAVES FEUILLA TREILLES le

**JEUDI 23 NOVEMBRE 2017  
de 9H00 A 11H00**

pour le maintien à domicile (demande APA, Services Ménagers, Télé Sécurité, portage de repas ainsi que du transport accompagné)

### Infos pratiques

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, sachez que le service de ramassage des **encombrants** se tient tous les derniers Mardis du mois. Pensez à vous inscrire en Mairie au moins 48 heures avant le jour de ramassage.

Ne seront désormais enlevés que :

- Matériel électroménager / hifi / téléviseur
- Canapé / fauteuil
- Sommier / Matelas



# VIA CAVES

## LE MOT DU MAIRE



Dans une période de redressement obligatoire des finances publiques, notre commune reste mobilisée pour assurer ses compétences et obligations municipales. Cette présence quotidienne ne peut se réaliser qu'à travers une rigueur budgétaire toujours exigeante.

Dans cette perspective, votre Conseil Municipal a travaillé sur une palette d'économies et comme de nombreuses communes, nous souhaitons réduire la facture « énergie ».

Ainsi sans détériorer la qualité de vie du village (voir Focus), l'éclairage public et nos bâtiments communaux (Mairie, Foyer, Ecoles, MRS, etc...) vont faire l'objet de mesures et procédures nous permettant d'économiser « tous ensemble » !

L'objectif affiché sera d'environ : 8000 euros, soit plus de 3% de recettes fiscales locales (Foncier, Taxe d'habitation, etc...) Je souhaiterais aussi profiter de ce 10<sup>ème</sup> numéro de VIA A CAVES pour attirer votre attention sur des manifestations notoires d'incivilités :

- le **tapage nocturne** de trop nombreuses nuits d'été. La gendarmerie a été saisie et suit avec diligence ce dossier important pour la tranquillité des citoyens
- les **déjections canines** trop présentes dans certains quartiers

Faudra-t-il procéder irrévocablement à l'**investissement de caméras** qui permettront « de punir » les contrevenants ? Dossier à suivre .....dans la sérénité...

*Vive CAVES*

**BERNARD DEVIC**

## FOCUS : EXPERIMENTATION EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

Année expérimentale de réduction de l'éclairage public à partir du **14 octobre 2017**.

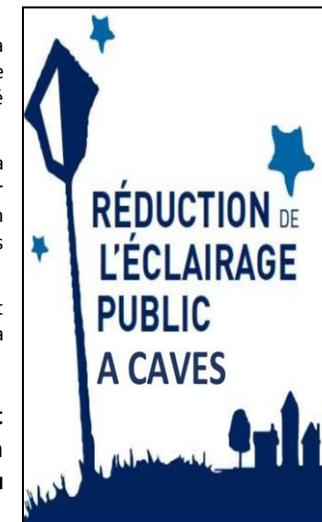
Le Conseil Municipal a délibéré dans sa séance du lundi 28 août sur le principe d'une année expérimentale de réduction de l'éclairage public entre **00h30 et 05h30**.

Cette opération débutera le samedi 14 octobre, date symbolique de la neuvième édition de l'opération nationale « **le jour de la nuit** » qui consiste à sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

A côté des préoccupations environnementales importantes pour la préservation de notre territoire, la commune souhaite également mesurer l'impact de cette réduction tout au long de cette année expérimentale en terme d'économie d'énergie, d'économie financière, et bien entendu d'avis des usagers.

Une réunion bilan à laquelle l'ensemble de la population sera convié est prévue en juin 2018. Un cahier de remarques dédié à cette opération sera également disponible en mairie dès le lundi 16 octobre.

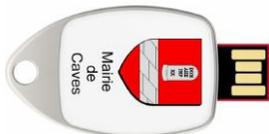
**Le lancement officiel de cette opération en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée aura lieu le samedi 14 octobre à 18h00 au Foyer.**



## LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Entrée Ouest : Calendrier des travaux

Le chantier concernant l'aménagement de l'entrée ouest du village débutera dès le mois d'octobre 2017 et devrait se terminer en fin d'année 2017 si les intempéries ne décalent pas la réception des travaux. Une inauguration de cet aménagement routier est prévu début 2018.



### Réception des bacheliers 2017

Afin de mettre à l'honneur les lauréats du bac 2017, la Municipalité de CAVES a organisé une réception de ces derniers pour les féliciter le **Vendredi 29 Septembre 2017** en Mairie. Nos jeunes étudiants ont reçu en cadeau une clé USB qui leur sera fort utile dans la poursuite de leurs cursus ainsi que pour l'insertion professionnelle.

### Sécurité et tranquillité publique

Le Conseil Municipal dresse un bilan estival des nuisances nocturnes en étroite collaboration avec les services de Gendarmerie de Port-Leucate. Il apparaît que des marges d'amélioration sont envisageables sur le secteur du cœur village. Plusieurs pistes de réflexions sont actuellement étudiées.

### Mise à jour du schéma de stationnement

La commission sécurité travaille actuellement à l'optimisation du schéma de stationnement incluant les stationnements pour les personnes à mobilités réduites, le stationnement des bus-autocar mais également des camping-car caravanes. Ce plan stationnement a pour but de réduire les incivilités, de veiller à maintenir la tranquillité sur la commune mais également à rationaliser l'espace public dans l'intérêt général

### Retour sur le 4 aout 2017

Le bilan de cette soirée culturelle a été une grande réussite. La Municipalité tient à remercier tous les artistes peintres, le parrain de la Médiathèque mais également les musiciens accompagnés de l'équipe de la Tempora du Grand Narbonne



## RENTREE SCOLAIRE



Les enfants de l'école de CAVES ont été accueillis par la directrice Madame TAMPION, Mesdames SPONTON et CLERC les enseignantes.

Sylvie et Jenny les 2 ATSEM étaient présentes pour encadrer les plus petits.

Le changement de cette année est le retour à la semaine de 4 jours, un retour partagé par tous (municipalité, enseignantes, parents d'élèves) lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Le SIVOM ALSH assure l'accueil des enfants le mercredi pour les parents qui le désirent.

## CONCOURS DECORATIONS DE NOEL

La commune de CAVES propose de renouveler son concours des décorations de Noël. Par le biais de ce concours, les cavistes sont invités à participer à la valorisation de la ville et à sa mise en lumière pour Noël. Trois catégories sont proposées :

- 1ère catégorie : maisons et jardins (pour les villas et bergeries)
- 2e catégorie : fenêtres et balcons (pour les maisons de villages et appartements)
- 3e catégorie : Eco-déco (prix pour la décoration la plus économe énergétiquement)

Les décorations sont mises en place fin novembre et ornent la ville de fin novembre à début janvier. Le jury, spécialement formé pour l'occasion, effectuera sa tournée au mois de décembre.

La remise des prix s'effectuera lors de la cérémonie des vœux à la population le **Lundi 7 Janvier 2017**



## NOUVELLE ACTIVITE ARTISTIQUE



Le Comité Rural d'Animation de Caves (CRAC) a démarré sa nouvelle activité, Sculpture pour les enfants avec Jean VERPLAKEN, le mercredi 13 septembre de 10h à 12h.

Vu le nombre d'enfants intéressés, du nombre grandissant d'inscrits et des différents âges et niveaux, nous avons ajouté un 2ème cours pour séparer les grands et les petits :

- ☞ les confirmés (CM et +) le mercredi de 10h à 12h
- ☞ les débutants (GS à CE2) le mercredi de 13h30 à 15h

Contacts : Myriam 06 22 25 33 93, Françoise 04 68 45 75 50 ou Magali 06 26 56 08 53.

## LES CHATS VAGABONDS

**Pourquoi identifier les chats ! voici l'histoire d'un chat retrouvé à Caves...**

Mercredi 28 Juin 2017, un chat errant a été capturé à Caves par l'association des chats vagabonds. Le vétérinaire chez qui ce chat a été transporté a pu constater non seulement qu'il était déjà stérilisé, mais également qu'il était identifié par puce électronique sous le nom de Chamalow. Après quelques recherches, la propriétaire a pu être contactée et a manifesté sa joie de savoir son chat vivant.

Chamalow habitait à Llupia, à 50 kms de Caves, et avait disparu en Novembre 2016. Nul ne saura jamais quelle mésaventure l'a conduit à Caves. La seule certitude est que, sans puce électronique, ce chat n'aurait jamais retrouvé son foyer à Llupia. L'identification des chats est obligatoire. C'est également pour vous, la seule façon de prouver qu'il vous appartient et c'est, pour lui, une chance supplémentaire d'être retrouvé s'il se perd. Si vous aimez votre chat, faites le identifier.

La législation oblige à faire identifier tous les chats nés depuis le 1er janvier 2012 avant leurs 7 mois, mais à n'importe quel âge si vous donnez le chat ou le chaton à autrui ? Et l'identification est au frais du cédant : c'est-à-dire VOUS.

Notre prochain numéro traitera la stérilisation des chats très utile également.

## DEJECTIONS CANINES

Les Communes de Caves a mis à votre disposition des distributeurs de sacs de ramassage des déjections de vos amis à 4 pattes dans les Rues de la Mairie, de la Forge, du Cers, de la Liberté, des Muscats et des Lucquies

Un geste citoyen qui vous prendra moins d'une minute ! Ramassez les déjections de votre animal sans laisser aux autres des souvenirs désagréables de son passage, glissades, chutes, odeurs etc...

L'incivisme de quelques propriétaires de chiens oblige le personnel de la Commune à rendre nos Rues propres, et ceci à un coût non négligeable, le temps consacré à cette activité serait certes mieux utilisé dans d'autres domaines... L'incivisme coûte cher à la Commune.

Nous rappelons également, la divagation des chiens dans les Rues sans l'accompagnement de leur maître est interdite. La Fourrière du Grand Narbonne circule fréquemment dans les Rues de la Commune, et est habilitée à capturer les chiens errants.



**LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC**

## ECONOMIE LOCALE : OUVERTURE DE L'EPICERIE

Un commerce polyvalent ouvre ses portes. Le besoin de commerce de proximité est une évidence. Aussi Monsieur DEVIC, Maire de la commune et toute son équipe municipale ont toutes les raisons de se féliciter de la réouverture d'un commerce de proximité Avenue de la mer à Caves.

Le premier septembre la population invitée à l'inauguration de ce commerce a pu constater la qualité des produits proposés, leurs fraîcheurs, leur coût raisonnable et attractif en ce qui concerne la partie épicerie, l'amabilité et la sympathie de M.VILLEFRANQUE, Patrice en ce qui concerne le débit de boissons.

Ces gérants courageux ont surmonté de nombreuses difficultés liées à leur installation. Ils ont entièrement refait les décorations intérieures et extérieures du commerce créant ainsi un lieu clair et accueillant. M. VILLEFRANQUE a effectué les formalités, stages et obligations devenus obligatoires pour prendre la direction d'une entité commerciale de ce type.

Opportunément conseillé par sa compagne Laurence, professionnelle de la distribution il se tient à la disposition de ses clients tous les jours sans exception de 07 à 20 heures sans interruption. Ses ambitions ne s'arrêtent pas là car il ambitionne les créations d'un service de livraison à domicile et la vente de petite restauration à emporter.

La commune souhaite réussite et bonne adaptation à cette charmante famille dont les deux petites filles fréquentent l'école communale.

